

c'est mon père, c'est ma mère, c'est mon enfant, c'est ma nourrice ! Quand je pense à l'empereur, j'ai chaud, et puis j'ai froid, et puis je ris, et puis je pleure ! Qu'on me dise des sottises, ça m'est égal !... On me casserait la tête, je dirais : bon ! Mais l'empereur ! quand on parle de l'empereur !... Quand on parle de l'empereur, silence dans les rangs, et la main au bonnet de police !... Voilà mon opinion.

Pres. Martinet n'avait rien dit qui pût justifier vos mauvais traitements.

Broul. Il a dit que l'empereur était un homme comme un autre... Ah ! Cosaque !... un homme comme un autre !... Tu ne sais donc pas, moutard, que tous les hommes les uns sur les autres ne lui iraient pas au coude... tout petit qu'il était ! L'empereur, vois-tu... mille noms d'une pipe ! l'empereur !... suffit... (Il essuie ses yeux, frappe sur sa casquette, la jette à terre en s'écriant :) L'empereur !...

Mart. Vous avez votre opinion, et moi la mienne, père Broulard.

Broul. Opinion ! A preuve de ce que je dis : à Tilsitt, un jour que j'étais en sentinelle à la porte du *Petit-Tondu*, comme on dit, y avait pas une heure que j'étais là à croquer le marmot, quand je vois un grand gredin de cavalier, les bottes bien cirées, monté sur un grand coquin de cheval, et qui me dit d'une voix sucrée : Je voudrais parler à l'empereur Népulion.—Toi, parler à l'empereur Népulion ! que je lui dis. Crois-tu qu'il parle à tout le monde, à des gredins comme toi ?—Oh ! qui me dit : Tout le monde, des gredins, je ne dis pas ; mais moi !—Eh bien ! toi, qui que t'es, toi ?—Moi, je suis le roi de Prusse.—Dans ce cas là, mille noms d'une pipe ! que je dis : une majesté ! c'est pas de la petite bière. Je m'en vas demander qu'il entre ; on me dit : Qu'il entre. Il entre. Si tu avais vu, blanc-bec, comme il parlait au *Petit-Tondu*, et comme le *Petit-Tondu* lui répondait, t'aurais pas dit que c'était un homme comme un autre : " Si tu ne fais ci et ça, ci et ça, qui l'y disait, je veux que dans trois mois ta couronne serve de collier au petit chien de Madame Marie-Louise." Le Prussien, sans souffler la moindre chose, bat de la semelle sur le parquet, et part sans demander l'argent de son reste.

Mart. Qué que ça fait tout ça, père Broulard ? y a-t-il pas dans la charte que chacun peut avoir son opinion ?

Pres. Tout ceci est étranger à notre question ; taisez-vous.

Mart. Est-ce pas, mon président, qu'y a dans la charte que chacun peut avoir son opinion ?

Pres. Taisez-vous, vous dis je.

Mart. Vous n'avez pas lu la chartre, dites douc, père Broulard ?

Pres. Attendu que Pierre Broulard a maltraité injustement Jacques-Antoine Martinet, le dit Pierre Broulard est condamné à cinq jours de prison et vingt-cinq francs d'amende.

Broul. C'est bon ! ça n'empêche pas que l'empereur n'est pas un homme comme un autre. (Il frappe à grands coups sur sa casquette.)

(*Tiré de l'abbé Devin.*)

VARIÉTÉS.

LA PAIE DES GOUVERNEURS COLONIAUX.— Le gouverneur général de l'Amérique Britannique du Nord reçoit £7,777. Le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse £3,600. Le lieutenant-gouverneur du Nouveau Brunswick £3 000. Le lieutenant-gouverneur de l'Île du Prince-Edouard £1,500. Le gouverneur de Terre-Neuve £2,000. Le gouverneur des Antilles £3,000. Fonctionnaire en charge à l'Ascension £1,000. L'Australie méridionale £4,000. L'Australie occidentale £1,800. Les îles Bahama £2,000. Barbades £4,000. Bermudes £2,746. Colombie britannique £1,800. La Guyane anglaise (Francis Hincks) £5,000. Caffrérie anglaise £1,200. Cap de Bonne Espérance £5,000, et £500 pour résidence de campagne. Ceylan £7,000. St. Domingue £1,300. Gouverneur-général des Indes £22,000. Lieutenant-gouverneur du Bengal £5,000. Lieutenant-gouverneur des provinces du Nord-Ouest £5,000. Madras, gouverneur, £5,000. Îles Falkland, gouverneur £900. Gambie, £1,200. Gibraltar £5,000. Côte d'Or £1,200. Grenade £1,300. Guernesey et dépendances £1,500. Heligoland £5 000. Honduras £1,800. Hong-Kong £5,000. Îles Ioniennes £5,000. Île du Man £960 et honoraires. Jamaïque £500. Jersey £1,500. Labuan £1,100. Lagos £1,000. Malte £5,000. Maurice £7,000. Montserrat £500. Natal £1,200. Newis £500. Nouvelles Galles du Sud £7,000. Nouvelle-Zélande £4,500. Ste. Hélène £2,000. Ste. Lucie £700. St. Vincent £1,000. Sierra Leone £2,000. Tasmanie £4,000. Tabago £1,300. Trinidad £3,500. Îles Caïcos et Turk £800. Île Vancouver £4,000. Victoria £10,000. Îles Vierges £800. St. Christophe £600 et honoraires.—(*La Presse.*)

—Un écrivain du Comté de Jefferson, New-York, a fait quelques calculs sur le nombre d'hommes tués depuis le commencement de la guerre, et donne les résultats suivants :

" Il y a eu assez d'hommes de tués pour entourer notre Etat, (celui de New-York,) si l'on mettait les corps sur une ligne continue.